

# Communiqué de presse

ANNECY, MARDI 22 JUIN 2021

## SOLIDARITE

### L'unité mobile départementale poursuit sa campagne de vaccination auprès des clubs sportifs

Dans le cadre de la campagne nationale de vaccination mise en place par l'État, le Département de la Haute-Savoie, en lien avec la Préfecture de la Haute-Savoie et l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, a déployé dès le 16 mars une unité mobile de vaccination, à destination des personnes les plus fragiles et les plus éloignées des centres de vaccination. Sa mission initiale ayant atteint ses objectifs, l'unité mobile repart en campagne : elle se déplacera dans quatre communes de Haute-Savoie afin de proposer des journées de vaccination aux adhérents de clubs sportifs, et ainsi toucher les plus jeunes.

#### ➤ Une campagne de vaccination ouverte aux plus de 12 ans

Le Département, en collaboration avec la Préfecture et l'Agence Régionale de Santé, a décidé de lancer une nouvelle campagne de vaccination à destination des adhérents des associations et clubs sportifs, âgés de plus de 12 ans.

#### 4 secteurs d'intervention (voir encadré) :

L'unité mobile se déplacera sur les 4 territoires de Haute-Savoie : le Bassin Annécien (*Annecy*), le Genevois (*Cranves-Sales*), la Vallée de l'Arve (*Sallanches*) et le Chablais (*Brenthonne*). Les communes ont été choisies au regard du nombre d'associations sportives dans le secteur et de la présence de centres de vaccination permanents.

Une salle sera mise à disposition par les 4 communes pour les deux injections.

Le Département a mis en place une communication à destination des associations et clubs sportifs de ces secteurs afin qu'ils puissent relayer l'information à leurs adhérents et ainsi toucher un maximum de personnes.

**À noter que toute personne souhaitant se faire vacciner pourra profiter du dispositif et recevoir une dose, qu'elle soit ou non adhérente du club sportif.**

400 personnes pourront être vaccinées chaque jour (*Pfizer/BioNTech*).

#### L'équipe médicale :

L'équipe mobile de vaccination se composera de **10 à 15 agents du Département** (selon les secteurs) : **3 ou 4 médecins, 4 infirmières, 3 ou 4 agents administratifs.**

#### Informations pratiques :

→ **Sans rendez-vous**

→ Pour les deux injections, il sera **obligatoire** de fournir une carte vitale et une carte d'identité.

→ Pour les personnes mineures :

- la carte vitale du parent sur laquelle est inscrit le mineur,
- une attestation indiquant l'accord des deux parents.

L'accord du mineur est indispensable et la présence d'un des parents est conseillée.

#### 4 secteurs d'intervention : (sans rendez-vous)

##### **Annecy – Vendredi 25 juin**

De 9h30 à 19h,  
Centre Médico-Sportif,  
5 Boulevard Taine,  
74000 Annecy  
2<sup>ème</sup> injection : vendredi 30 juillet

##### **Cranves-Sales – Jeudi 8 juillet**

De 10h à 19h,  
Salle d'animation de la Maison  
des Sociétés,  
49 rue du Clos des Mésanges,  
74380 Cranves-Sales  
2<sup>ème</sup> injection : jeudi 5 août

##### **Sallanches – Mardi 13 juillet**

De 10h à 19h,  
Gymnase du Rosay,  
418 route du Rosay,  
74700 Sallanches  
2<sup>ème</sup> injection : mardi 17 août

##### **Brenthonne – Mardi 20 juillet**

De 10h à 19h,  
Salle des Fêtes,  
74890 Brenthonne  
2<sup>ème</sup> injection : mardi 24 août

→ Pour tout renseignement :  
04 50 33 22 96

➤ **1 442 personnes vaccinées grâce à l'unité mobile** (*chiffres non définitifs*)

→ 1 330 sur sites

→ 112 à domicile

Dès le 16 mars (*et jusqu'au 6 juillet pour les deuxièmes injections*), l'unité mobile s'est déplacée sur **12 secteurs** : *Lugrin, Saint-Gervais-les-Bains, Vinz-en-Sallaz, Frangy/Seysse, Valleiry, Megève, Fillière, Vailly, Boège, Veigy-Foncenex, Saint-Jean-de-Sixt, et Vulbens.*

Ils ont été définis en fonction de leur éloignement géographique avec un centre de vaccination (*plus de 30 minutes*).

Cette **campagne de vaccination de proximité** a concerné les personnes âgées de plus de 70 ans dans un premier temps, puis celles de plus de 50 ans, avec ou sans co-morbidité, ainsi que les assesseurs des élections départementales et régionales. Ces personnes ont été directement contactées par les services du Département pour la prise de rendez-vous.

Les **médecins et infirmiers du Département** ont également procédé à une **vaccination à domicile** quand cela était nécessaire, afin de protéger les plus fragiles qui ne pouvaient pas se déplacer jusqu'au lieu de vaccination mis à disposition par la commune.

➤ **Les autres contributions du Département en matière de vaccination**

**Vaccination dans les résidences-services**

**180 résidents ont été concernés** par la vaccination au sein des **6 résidences-services** du territoire : *Les Papillons d'Or à Valleiry (29), Les deux lacs – Domitys à Rumilly (24), Les Castales à Annecy (36), Le Pré Fornet à Seynod (24), Les Villages d'Or à Thonon-les-Bains (17), et Les Balcons d'Annecy à Seynod (50).*

**Vaccination dans les foyers de vie pour personnes en situation de handicap**

**36 personnes** en situation de handicap ont été vaccinées dans **2 foyers** :

- *Foyer de vie Les Oliviers de l'association « Nous Aussi Vétroz » – Vétroz-Monthoux (11),*
- *Foyer de vie de l'APEI (Villa Arpin) – Thonon-les-Bains (25).*

Une équipe médicale du Département procède actuellement à la vaccination au sein de deux autres foyers :

- *Association des Paralyés de France – Ville-la-Grand (18),*
- *Association des Paralyés de France – Cluses (24 juin)*

**Centres de vaccination**

Le Département a participé au lancement et au fonctionnement des centres de vaccination mis en œuvre par l'État **en mettant à disposition son personnel médical**, notamment les agents de la Protection Maternelle et Infantile/Promotion de la Santé, de l'Autonomie (*médecins, infirmières*, et en **prenant en charge financièrement l'abonnement d'un outil de gestion** de planning pour chaque centre.

➔ **Le centre de vaccination de Rochexpo**

Un budget de plus de 60 000€ a été accordé par le Département pour l'installation du centre de vaccination de Rochexpo à La Roche-sur-Foron en appui des services de l'État (*mise à disposition de personnel administratif du Département, financement et installation de box de vaccination, soutien financier apporté à la Croix-Rouge, prise en charge d'un outil de gestion des plannings et financement des repas pour le personnel*).

**CONTACTS PRESSE**

Responsable Presse

Cécile Menu

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Laura Métivier

06 49 13 76 09 / 04 50 33 49 89

✉ [media@hautsavoie.fr](mailto:media@hautsavoie.fr)

📄 [hautsavoie.fr/espacepresse](http://hautsavoie.fr/espacepresse)

🐦 [@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)